Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260529-202605041-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MAI 2026

COMMUNE DE MOULINS
(Ille et Vilaine)

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13
Date de la convocation		
13/05/2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
16/03/2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de MOULINS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Anne-Marie MORLIER, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par mail aux conseillers municipaux, le 13 mai 2026.

Étaient présents : Anne-Marie MORLIER, Laurence MORICE, Matthias de MAUROY, Stéphane LE CLINCHE, Jérôme GILBERT, Mylène REBUT, Julien TUVACHE, Anthony SERGENT, Annie DEMORTREUX, Aurélie LAQUERRE, Isabelle GRÉGOIRE, Corentin DAUVIER, Simon FORÊT et Marie SANTIAGO.

Absent excusé ayant donné procuration : Mr Gaylord SOATTO a donné pouvoir à Mr Julien TUVACHE

Étaient absents : Mme Marie SANTIAGO et Mr Anthony SERGENT

Secrétaire de séance : Julien TUVACHE

2026-05-041 Renouvellement de la convention de fonctionnement du RPE (Relais Petite Enfance)

En 2016, il a été créé le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPAME) pour le secteur Argentré-du-Plessis/La Guerche de Bretagne.

Aujourd'hui dénommé, (RPE), ce service mutualisé propose de l'information, des animations et des rencontres aux familles ainsi qu'aux professionnels de l'accueil de la petite enfance. Des espaces jeux gratuits sont ainsi proposés plusieurs jours par semaine. Organisés par une animatrice du RPE, ils contribuent à l'éveil et la socialisation du jeune enfant.

En parallèle, des temps forts sont proposés (spectacles, matinées plein-air) et des conférences/soirées pour le soutien à la parentalité. Des permanences téléphoniques ou physiques sont également mises en place du lundi au vendredi pour répondre aux interrogations des familles.

Le RPE du secteur Argentré-du-Plessis/La Guerche de Bretagne compte dix-neuf communes, associées dans un projet commun de fonctionnement.

La convention de fonctionnement étant arrivée à échéance, fin 2025, il convient de renouveler celle-ci en l'adaptant au nouveau projet de fonctionnement 2026-2027.

Cette convention présentée en annexe intègre précise :

- L'organisation et le fonctionnement du RPE, dont la commune d'Argentré-du-Plessis assure le portage administratif et financier,
- Les moyens humains et matériels à disposition du RPE,

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260529-202605041-DE

- Les moyens financiers, dont les modalités de participation financière des usagers en déduction faite des subvention alloués au service,

- Les instances du suivi du RPE.

A l'unanimité des votants, les membres du conseil municipal :

- **Approuvent les termes de la convention de fonctionnement du Relais Petite Enfance 2026-2027**
- **Autorisent Mme le Maire à signer cette convention de fonctionnement**

Le secrétaire,
Julien TUVACHE

La présente délibération est exécutoire
en raison du jour de réception en préfecture.
Le 22 mai 2026
Le Maire, Anne-Marie MORLIER

